

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la lig. Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris d'occuper les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules and prices for the Orléans railway service, including routes from Cahors to Libos, Montauban, and Paris.

Bourse de Paris.

Table of stock market prices for Paris, showing values for various dates in September.

Cahors, le 14 sept. 1870

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Paris, 10 sept. 10 h. 15 m. soir. Des bruits de négociations pour un armistice continuent. Le public mentionne un bruit, d'après lequel Bazaine aurait forcé le blocus.

Extrait d'une lettre du sous-préfet de Soissons, apportée par exprès: « Soissons, 11 septembre. Un parlementaire prussien s'est présenté hier sous nos murs et a sommé la ville de se rendre.

Paris, 12 septembre 9 h. 5 m. s. La résolution prise par le Gouvernement de demeurer à Paris pendant le siège, a produit le meilleur effet. Le général Trochu, président du gouvernement de la défense nationale passera demain une revue générale des 160 bataillons de la garde nationale sédentaire de Paris.

Paris, 12 septembre. « Aujourd'hui, M. Washburne, ministre des Etats-Unis s'est présenté à la direction générale des télégraphes pour expédier une dépêche à la Maison-Blanche.

Etats-Unis s'est présenté à la direction générale des télégraphes pour expédier une dépêche à la Maison-Blanche. Reconnu par le personnel de l'administration, le représentant de la République Américaine a reçu l'accueil le plus chaleureux.

VAINCRE OU MOURIR

Dans l'immense foule qui couvre nos places et nos boulevards, le deuil et l'anxiété sont peints sur tous les fronts, mais de toutes parts aussi on sent un courant d'énergie, un élan d'indignation. La France est avide de réparer au plus tôt les fautes qui ont été commises, et les désastres qui en ont été la déplorable conséquence.

d'enthousiasme; les prodiges de 92 vont se renouveler; la Liberté a déjà enfanté des Martyrs. Comme Léonidas aux Thermopyles, l'héroïque commandant de Laon s'est dévoué pour arrêter un moment la marche de l'ennemi.

Non, elle n'est pas près de périr la Nation qui enfante de tels hommes; si grands, si imprévus qu'aient été nos revers, ne désespérons pas du salut de la Patrie, ayons confiance dans le succès final. Impatiente de venger nos désastres, toute notre jeunesse se lève, et de l'autre côté des mers, se souvenant de Lafayette et de Rochambeau, l'Amérique enthousiaste répond à nos cris de Liberté.

grande, ce n'est pas seulement la terre où nous sommes nés, la ville où nous vivons, c'est l'ensemble de nos croyances, de nos mœurs, de nos traditions, de notre histoire, c'est l'héritage sacré que nous ont laissé nos ancêtres, et que nous devons léguer intact à nos enfants.

Si, malgré nos offres de conciliation et d'amitié, malgré l'intervention des neutres qui désirent voir cesser un carnage affreux indigne du XIXe siècle, la Prusse vient attaquer Paris, vient bombarder sans pitié la capitale du monde civilisé et déclarer une guerre d'extermination, non pas à une dynastie, mais à toute la nation française, alors jetons le cri d'alarme, préparons-nous, et au premier appel régulier du Gouvernement, levons-nous tous, fils de la vieille Gaule; acceptons le défi que nous jette à la face l'Allemagne enivrée de ses faciles victoires, et si nous sommes encore malheureux, si nous sommes encore écrasés par le nombre, que la postérité dise au moins de nous avec respect: Ils ne purent pas vaincre, mais ils surent mourir.

J. DELBAU.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 10 Septembre 1870. (N° 12)

LA FIANCEE DE LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE

PAR M. Em. GONZALÉS

CHAPITRE SEPTIEME

Où l'on voit qu'un grec peut être fort comme un turc.

(Suite)

Il retroussa les manches de sa tunique et se mit en défense. Le serviteur de Chrysanichir suivit tranquillement son adversaire et se contenta de grommeler:

— La curiosité est un vilain défaut pour un gondolier, compagnon, et je vais l'en fournir une preuve irrécusable.

Toute la bande se rangea alors en cercle au-

tour des deux champions, en formant les vœux les plus ardents pour Domenico. — J'attends! dit ce dernier en ricanant. — Je n'abuserai pas de la patience, fit Zacharias en allongeant à son ennemi un formidable coup de poing entre les côtes. Le pauvre diable alla rouler à deux brasses, mais il se releva d'un seul bond et se posa carrément devant l'étranger. — C'est à recommencer pour mieux faire, reprit celui-ci. Et il distribua, avec une prodigalité touchante, une grêle de nouveaux coups de poing au gondolier. — Par saint Blaise! chevrot Domenico, je commence à croire que tu n'es pas aussi menteur que le sont d'ordinaire tous ces étrangers qui abordent à Venise. — Tu fais preuve de bon sens en me rendant justice, dit Zacharias, car moi, qui suis de force à abattre un bœuf d'un seul coup, j'assommerais bien mieux un âne. Il saisit alors l'infortuné Vénitien, l'enleva au-dessus de sa tête comme il eût fait d'un enfant et le laissa tomber derrière lui. La troupe des gondoliers, enthousiasmée, battit des mains sans songer aux contusions du vaincu. — C'est un vrai témoignage d'amitié! dit le serviteur à Domenico en l'aidant à se relever, que de l'avoir montré ce tour de force, car je le réserve pour les grandes occasions. — Merci de la préférence! répondit l'ivrogne, qui se frottait l'épaule et grimaçait un faux sou-

rire. — Sans rancune, n'est-ce pas, compagnon? — Sans rancune, mon maître; mais soyez sûr que je ne vous demanderai pas de nouvelle leçon. Je vais même offrir cinq cigares à la Madone pour la remercier de sa protection, car j'aurais dû avoir les reins cassés. Il prit sa course dans la direction de l'église Santa-Maria del Orto et disparut. Zacharias, qui redoutait la curiosité des gondoliers et tenait à ce qu'on ignorât dans quel quartier il allait loger, se disposa à détacher son amarré afin d'aller débarquer sur une rive plus solitaire. Tout-à-coup un jeune Esclavon écarta brusquement le foule, s'approcha de lui et se penchant à son oreille: — Soyez le bien venu à Venise, maître de la vie et de la fortune! dit-il d'une voix semblable à un souffle. L'hercule se retourna vivement et tressaillit en se trouvant face à face avec Azan Joannice. — Encore toi! toujours toi! s'écria-t-il avec un geste de colère. — Tu n'es pas muet, dit le Dalmate en souriant d'un air humble et perfide; mais ne crains rien je serai muet comme un esclave du Blaquerual ou comme un poisson de lagunes. Cependant Chrysanichir avait rapidement tiré de sa ceinture un de ces petits stylets de Milan, qui avaient la réputation de percer la peau avec une délicatesse mortelle, car la lame, fine comme une aiguille, restait dans la plaie et était imprégnée d'un poison subtil. Il voulait empêcher

l'espion de révéler le nom véritable du prétendu Zacharias au gondolier, ou d'aller jeter quelques avis mystérieux dans les gueules de lion que les Vénitiens appelaient denunzie secrete. Mais le vainqueur de Domenico avait déjà repris son sang-froid; il arrêta le mouvement de l'accoluthos et fit un pas vers le Dalmate, qui recula en voyant cette pâle face de lion darder sur lui des yeux étincelants: — Quelle nouvelle trahison viens-tu me proposer, Azan? demanda-t-il d'une voix brève. — Je puis faire réussir le projet qui vous a amené à Venise, au risque de votre vie et de votre liberté, maître Zacharias, répondit le Dalmate avec calme. — Ainsi, tu crois savoir pourquoi je me suis déguisé sous ce costume en quittant Constantinople? — Oui, certes; mais ce projet n'est qu'un rêve. Cependant, je sais un homme qui peut faire de ce rêve une réalité. — Si tu ne mens pas, Joannice, si cet homme veut me servir, je lui donnerai la bague d'argent, il sera proto-sebaste, et je te nommerai, toi, grand drungaire de ma flotte, dit le faux Zacharias, qui ne put maîtriser son agitation. Mais quand verrai-je ce puissant sorcier. — Demain, car, dès ce soir, je veux lui annoncer la bonne nouvelle, dit plus bas encore le Dalmate en s'élançant dans la gondole, où le suivirent le seigneur grec et son serviteur. Deux heures plus tard, Joannice, élégamment vêtu de velours noir, s'arrêtait devant la porte

d'une maison dont les fenêtres étincelaient de lumières, et dont la large façade de marbre blanc servait de cadre à une ornementation de porphyre. Quatre cariatides soutenaient un balcon à colonnettes frêlement découpées, mais l'ensemble de la façade offrait un mélange de trois ordres qui se mariaient mal entre eux. C'était la demeure du riche négociant Bartolomeo da Ponte, qui était en grande vénération auprès de l'honorable corporation des gondoliers, dont il avait été autrefois le syndic. Les salles étaient dallées de mosaïques de Florence, les fenêtres ornées de verrines de Murano gravées et tendues d'étoffes de soie les plus belles de la Perse. Tout ce que l'Orient et les Indes prodiguaient de précieux au commerce Vénitien était enfoui sans goût, peut-être, mais avec largesse, dans cette maison qu'entourait un délicieux jardin d'orangers, luxe interdit à plus d'un de ces magnifiques palais des patriciens. Des groupes de curieux assistaient dans la rue, à l'entrée des hôtes auxquels l'armateur populaire offrait une fête splendide pour célébrer le jour de naissance de sa fille Giovanna, la plus éclatante beauté de Venise. Le Dalmate fut même heurté par un de ces oisifs qui cherchaient à fendre la foule et qui alla s'appuyer contre une petite porte basse s'ouvrant sur le jardin: — Maladroit! s'écria-t-il. Mais l'inconnu ne répondit pas, Azan avait cru reconnaître les yeux étincelants du jeune homme, qui essayait de cacher le bas de son visage sous

Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres.

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL
sur la politique étrangère

Les graves événements de guerre qui ont eu lieu dans la semaine passée et la proclamation de la République ont détourné pour le moment l'attention générale de tout ce qui se fait hors la France. Cependant ce qui se passe actuellement à l'étranger n'est pas sans importance, d'autant plus que tout ce qu'on reçoit des autres pays est en général favorable à la cause française. En Espagne et en Italie la République est presque proclamée. — Les Italiens sentent bien que leur indépendance et leur liberté sont intimement unies à celle de la France. — Le peuple italien a d'abord besoin de compléter son unité en brisant la Vendée intérieure qu'il avait dans l'armée du Pape. — Mais cela une fois accompli, l'Italie avec son roi ou sans roi sera obligée de se mettre promptement au service de la République et de diriger son armée des Alpes, soit directement en France par le Mont-Cenis et Lyon, soit d'attaquer la Bavière à travers le Tyrol, de concert avec l'Autriche. En attendant la diplomatie de la République française devrait songer désormais à cimenter une triple alliance entre la France, l'Espagne et l'Italie. — Un congrès international ad hoc pourrait être promptement réuni dans ce but à Marseille, et là on s'entendrait sur l'action commune des trois peuples de la race latine, unis naturellement par la religion et par la communauté des langues. — Le congrès international pourrait même appeler aux armes la République de Suisse et même la Belgique et la Hollande; petits pays à la vérité, mais qui doivent comprendre aujourd'hui que leur neutralité n'est qu'un vain mot en présence de la prépondérance de la Prusse. — Ces petits pays peuvent cependant fournir 300,000 hommes et s'ils voulaient agir promptement, énergiquement et de concert dans les directions de Strasbourg et de Cologne, l'armée prussienne qui se trouve en France serait immédiatement coupée de sa base d'opérations, et étant privée de vivres et de munition, elle serait bientôt complètement anéantie.

Ce fait amènerait probablement une réaction rapide dans toute l'Allemagne en provoquant la déchéance de tous les rois et ducs régnants, et la proclamation immédiate de la République. — Car les défaites des monarchies sont toujours favorables aux peuples et leurs victoires rivent plus fortement les chaînes de l'oppression.

L'Autriche hésite encore, nous le disons avec peine. En Hongrie, en Bohême et en Galicie, l'opinion est unanime pour la France, mais les Allemands de Vienne et de l'Autriche proprement dite, flottent entre l'amour de la patrie germanique et l'empire autrichien. Espérons que François-Joseph ne balancera pas longtemps.

Quant à la Russie, elle s'arme et elle sera forcée d'agir contre la Prusse pour des raisons qu'il est facile de comprendre.

On dit « la Russie était toujours l'amie et la protectrice de la Prusse. » Oui, tant que la Prusse était petite et faible. Cet Etat protestant était nécessaire à la Russie pour maintenir la dualité de l'Allemagne, et mater l'Autriche catholique. — Mais dans la journée de Sadowa tout cela a été changé comme par un coup de baguette magique et à plus forte raison aujourd'hui. — Supposez que la Prusse désarme la France, qu'elle lui prenne la moitié de sa flotte, qu'elle réunisse sous son sceptre 50,000,000 d'Allemands, la

Hollande, le Danemark sont immédiatement à elle, l'Autriche n'est qu'un fantôme. — La Russie, la Russie elle-même ne serait rien du tout, car sa population, de 70,000,000, est disséminée sur une surface immense. Ses armées sont difficiles à concentrer. — Elle ne peut pas former des levées en masse, car elle a 15,000,000 de Polonais dont elle se défie toujours; et surtout, « notez bien cela, » toutes ses populations de la Baltique depuis Riga jusqu'à St-Petersbourg sont allemandes, protestantes et fortement attachées à la Prusse, par la langue, par les mœurs et par les anciens souvenirs de la domination des chevaliers teutoniques. — Tous les journaux Russes sont unanimes là-dessus. Lisez ces articles si bien faits, car en Russie la liberté de la presse n'existe pas, et les articles politiques des journaux de St-Petersbourg et de Moscou sont rédigés, non pas par de pauvres journalistes comme nous, mais par des diplomates qui entendent cette affaire à merveille. — Lisez-les, et vous verrez comme ils font bien ressortir l'agrandissement graduel de la Prusse depuis 1864. Ils vont même plus loin, ils dévoilent au public les menées cachées du ministre prussien, M. « de Bernsdorff, » qui déjà, en 1861, dit sans façon à M. « de Beust » alors ministre du roi de Saxe: « La Prusse est décidée à réunir toute l'Allemagne sous sa puissante hégémonie. »

A l'heure qu'il est, nous le répétons, la Russie arme, elle fortifie Riga et établit un camp retranché près de Kowno. — Elle jettera, c'est certain, son épée dans la balance lors du prochain congrès européen, car ni l'Europe ni même les Etats-Unis de l'Amérique ne peuvent tolérer une rupture complète de l'équilibre des puissances civilisées de notre globe.

J. MALINOWSKI.

LES ETATS-UNIS ET LA PRUSSE

On écrit de Prague, 10 septembre: Le journal la *Politique* publie la dépêche suivante qui lui est adressée de Berlin: « Le ministre américain à Berlin a reçu par le télégraphe l'instruction d'inviter le gouvernement prussien à faire cesser la guerre, attendu que le roi a déclaré qu'il ne faisait pas la guerre contre le peuple français, mais seulement contre l'empereur Napoléon. »

« Le ministre américain ne saurait assister indifférent au versement ultérieur de sang auquel la Prusse forcerait un gouvernement dont la constitution est semblable à celle de son propre gouvernement. »

« Le ministre américain a communiqué aux comtes d'Eulenbourg et de Thiele, le contenu de ses instructions. »

« Immédiatement, un courrier a été expédié au quartier-général du roi. »

« Cette nouvelle a produit une immense sensation dans les cercles diplomatiques, dont l'heureuse issue nous est garantie par notre propre courage. Quand un peuple a su prendre de telles résolutions, il peut attendre avec tranquillité tous les hasards de la guerre. Il n'y en aura pas qui domine son cœur et ébranle sa constance. »

LA FRANCE ET LA SUISSE

Le ministre de la Confédération Suisse a adressé au ministre des affaires étran-

gères une lettre où l'on remarque ce passage:

« Le conseil fédéral a la profonde conviction d'être l'interprète des sentiments du peuple suisse tout entier, en exprimant le vœu sincère que la nouvelle République sœur, née au milieu de graves circonstances, parvienne, dans un avenir prochain, à procurer à la France les bienfaits d'une paix honorable et à consolider à jamais la liberté et les institutions démocratiques. »

Voici la réponse de M. Jules Favre: « L'étroite amitié qui unit la France et la Suisse ne peut être que fortifiée par la communauté des institutions politiques: Plus heureux que nous, vous jouissez depuis longtemps d'une liberté fortement assise sur la sagesse des habitudes et la virilité des mœurs. Vos pères l'ont conquise par d'héroïques sacrifices, et vous l'avez conservée par vos vertus; peut-être aussi a-t-elle été protégée par votre admirable sol, qui est à la fois le plus magique et le plus redoutable de l'Europe; mais vous avez eu l'habileté de le peupler de libres citoyens armés dès l'enfance et sachant être des héros quand il s'agit de le défendre. »

« Quand la France aura traversé la crise périlleuse qui lui vaut l'empire, elle comprendra qu'il est temps pour elle d'imiter votre exemple; elle sera libre et guerrière, et l'épée qu'elle retiendra dans sa main, vouée désormais à l'agriculture et à l'industrie, sera désormais le symbole du respect, du droit et de l'intégrité du sol national. »

ADHÉSION DE L'ESPAGNE.

Son Excellence, M. de Olozaga, ambassadeur d'Espagne, a adressé à M. J. Favre, ministre des affaires étrangères, la lettre suivante:

Monsieur le Ministre, Ayant reçu le 6 au soir, la circulaire de Votre Excellence du 5, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je me suis empressé de la communiquer à mon gouvernement en lui en donnant en même temps connaissance par le télégraphe. M. le ministre des affaires étrangères d'Espagne, avant de recevoir la copie de cette circulaire, m'a envoyé par le télégraphe, les instructions nécessaires pour entrer immédiatement en rapports officiels avec Votre Excellence, et pour vous exprimer son désir de maintenir les bonnes relations qui heureusement existent entre l'Espagne et la France.

Je crois inutile d'ajouter que tous mes efforts seront comme toujours, pour que ces relations se fortifient de plus en plus pour la prospérité et le bonheur des deux pays.

Veuillez agréer, etc.

S. DE OLOZAGA.

VŒUX DE LA RUSSIE

Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie, au sujet de la marche sur Paris de l'armée prussienne, des réflexions qui demandent à être méditées: « Puisse la France, dit-il, dans la grave conjoncture où elle se trouve, être unanime et n'obéir qu'aux inspirations qui peuvent le mieux sauvegarder sa dignité et ses intérêts. »

« Aucune sympathie ne saurait s'éloigner d'elle, chez les gouvernements et les peuples, si son patriotisme, secondé par sa sagesse, lui donnent la force d'âme et l'unité qui lui sont nécessaires, à cette heure, plus que jamais; qui la feront respecter et admirer de l'ennemi lui-même.

Que Dieu la protège et daigne permettre que le sanglant conflit que l'Europe déplore, trouve la solution la plus favorable et la plus prompte possible. »

GARIBALDI.

Sous la date de Caprera, le 7 septembre, Garibaldi a adressé la lettre suivante à ses amis:

Mes amis, Hier, je vous disais: Guerre à outrance à Bonaparte? je vous dis aujourd'hui: il faut secourir la République française par tous les moyens possibles.

Invalide moi-même, je me suis offert au gouvernement provisoire de Paris, et j'espère qu'il ne sera pas impossible de remplir un devoir. Oui, mes concitoyens, nous devons regarder comme un devoir sacré de secourir nos frères de France.

Notre mission ne consistera pas certainement à combattre les frères de l'Allemagne, qui étant le bras de la Providence, ont renversé dans la poussière le germe de la tyrannie qui pesait sur le monde; mais nous irons soutenir l'unique système qui puisse assurer la paix et la prospérité entre les nations.

Je le répète, soutenons par toutes les voies possibles la République française qui, rendue à la sagesse par les leçons du passé, sera toujours l'une des meilleures colonnes de la régénération humaine.

J. GARIBALDI.

On a reçu de Lyon la dépêche suivante:

Chambéry, 9 septembre, midi. Garibaldi arrive. Des corps francs, sous la dénomination: *Les chasseurs des Alpes*, s'organisent pour servir sous ses ordres.

Le bureau central des enrôlements est établi à Chambéry (Savoie), par les soins du comité central siégeant à la mairie de cette ville.

« La nouvelle de l'arrivée de l'illustre général républicain a produit un effet immense sur notre population, » dit un journal de Lyon, et ses informations particulières lui permettent d'ajouter: « Nul doute que Garibaldi pourra bientôt amener à notre aide une armée de 20 à 30 mille chasseurs des Alpes! »

L'ITALIE ET ROME

On mande de Florence, 10 septembre: L'Indépendance italienne dit que M. Poza di San Martino est arrivé hier matin à Rome, et qu'il a dû voir hier soir, le cardinal Antonelli. On continue de supposer que l'armée pontificale n'opposera pas une résistance sérieuse à une éventualité qui est devenue une nécessité inéluctable.

Déjà plusieurs cardinaux considérables et même quelques cardinaux expriment dans leurs conversations l'avis que, dans les circonstances actuelles, le meilleur parti pour le Pape est de s'entendre avec l'Italie.

L'Indépendance ajoute que les garanties que l'Italie offrirait au Pape seraient: 1° Le maintien d'une situation de souveraineté au Pape, en ce sens qu'il conserverait des ambassadeurs; 2° La stipulation que la cité Léonine ne relèverait que du Pape.

EXPLOSION DE LA CITADELLE DE LAON.

10 septembre. Hier, vendredi, à neuf heures, une députation des habitants de la ville de Laon, précédant un corps de cinq à six cents prussiens, s'est présentée devant le général

Teremin, commandant la citadelle, défendue par la garde mobile; les habitants l'ont supplié de laisser prendre possession à l'ennemi, de cette seule position, capable de résistance.

Le général a consenti et a fait immédiatement évacuer la citadelle par la mobile, mais aussitôt que l'ennemi a commencé à entrer dans le fort, le brave Teremin, dont le nom passera à la postérité, a fait sauter la citadelle, en mettant le feu à une mine, préparée par ses soins.

600 prussiens ont trouvé la mort dans ce fait héroïque.

Le général Teremin aurait providentiellement survécu. Il est blessé à la tête.

LA CAPITULATION DE SEDAN.

Voici le texte officiel de la capitulation de Sedan:

Entre les soussignés, le chef d'état-major du roi Guillaume, commandant en chef des armées d'Allemagne, et le général commandant l'armée française, tous deux munis des pleins pouvoirs de Leurs Majestés le roi Guillaume et l'empereur Napoléon, la convention suivante a été conclue:

Art. 1^{er}. L'armée française placée sous les ordres du général Wimpffen, se trouvant actuellement cernée par des troupes supérieures autour de Sedan, est prisonnière de guerre.

Art. 2. Vu la défense valeureuse de cette armée française, exemption pour tous les généraux et officiers, ainsi que pour les employés supérieurs ayant rang d'officiers, qui engagent leur parole d'honneur par écrit de ne pas porter les armes contre l'Allemagne et de n'agir d'aucune manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle. Les officiers et employés qui acceptent ces conditions conserveront leurs armes et les effets qui leur appartiennent personnellement.

Art. 3. Toutes les armes, ainsi que le matériel de l'armée, consistant en drapeaux, aigles, canons, munitions, etc., seront livrés, à Sedan, à une commission militaire et instituée par le général en chef, pour être remis immédiatement aux commissaires allemands.

Art. 4. La place de Sedan sera livrée dans son état actuel, et au plus tard dans la soirée du 3, à la disposition de S. M. le roi Guillaume.

Art. 5. Les officiers qui n'auront pas pris l'engagement mentionné à l'article 2, ainsi que les troupes désarmées, seront conduits, rangés d'après leurs régiments ou corps, en ordre militaire.

Cette mesure commencera le 2 septembre et sera terminée le 3. Ces détachements seront conduits sur le terrain bordé par la Meuse, près Iges, pour être remis aux commissaires allemands par leurs officiers qui céderont alors leur commandement à leurs sous-officiers.

Les médecins-majors, sans exception, resteront en arrière pour soigner les blessés.

A Fresnois, le 2 septembre 1870.

Signé: DE MOLTKE et WIMPFEN.

Le général Wimpffen

Un officier qui n'a pas quitté le général de Wimpffen écrit de Belgique à la *Patrie* une longue et curieuse lettre à laquelle nous nous empressons de faire de nombreux emprunts.

humaine a des bornes.

Joannice sourit gracieusement: — Vous me croyez donc votre ennemi, Bartolomeo. Quelle erreur! Je vous aime, je vous honore, autant que je fais et que je brave vos nobles ténants. Vous avez travaillé comme un esclave, et vous avez été pour moi un bon maître. Pourquoi serais-je votre ennemi et me réjouirais-je de votre ruine? Est-ce dans l'espoir que cette radieuse Giovanna, la perle de Venise, après avoir été promise à un patricien, sera forcée de descendre jusqu'au serviteur de son père?

Da Pante regarda Joannice avec stupeur; il se demandait si le Damalte ne devenait pas fou. — Vous êtes surpris, poursuivit Azan avec calme, de ne pas voir dans ses mains une marotte à grelots! Ma hardiesse est bien extravagante, j'en conviens. Cependant, si l'insecte que vous regardez avec des yeux hagards, vous disait: Maître Bartolomeo, ces vaisseaux que tu pleures, ces vaisseaux où sont entassés tes trésors, que le perfide Comène a confisqués et peut-être fait incendier, moi, l'esclave, je puis te les rendre?

— C'est impossible! que signifie cette raillerie? Dieu lui-même...

— Ne blasphème pas, tête faible! Je le rendrai la flotte de grains, de marchandises et d'épices, mais à une condition. Tu vas me donner la parole de m'accorder la première demande que je te ferai.

La suite au prochain numéro.

les plis d'un manteau brun, mais quand il parvint à s'approcher de lui, la porte basse avait cédé, et l'inconnu disparaissait dans l'ombre du jardin. Le cœur du Dalmaite tressaillit et Joannice ne put se empêcher de cette agitation instinctive: — J'avais bien deviné! C'est lui! murmura-t-il. Mais comment ce téméraire ose-t-il s'introduire comme un voleur de nuit chez le vindicatif marchand dont il a causé la ruine! Malheur à lui! car je ne laisserai à nul autre le soin de prévenir mon maître que le loup rôde dans sa bergerie!

Azan se joignit aussitôt aux invités, qui entraient en foule. C'était un singulier mélange de négociants, d'étrangers et de citoyens clairsemés de quelques juifs que s'étaient échappés du Ghetto un peu avant la fermeture des portes, au risque de payer l'amende. Seulement, ces honnêtes trafiquants avaient eu soin de déposer dans le vestibule leurs chapeaux en drap d'écarlate bordé de noir, qu'aucun d'eux n'eût osé quitter pour traverser la ville.

Abusant du privilège qui les exemptait des lois somptuaires, tous ces riches plébéiens, pour flatter la vanité de l'amphitryon, s'étaient couverts d'étoffes d'or et d'argent, de brocards de couleurs variées et avaient serré leurs tailles avec des ceintures émaillées de pierres brillantes. Le moindre petit marchand cachait ses mains rugueuses dans de fins gants ambrés. Presque tous s'étaient parés de l'aide des deux sexes alors en vogue inventées par Aspreno, la *necta rosa* et la *scorza dilonice*.

Au moment où entra Joannice, Bartolomeo da Ponte allait et venait au milieu de la cohue des in-

vités avec la sérénité olympienne d'un triomphateur. Il tendait la main à l'un, il souriait à l'autre; il veillait surtout à ce que les buffetières pourvussent largement ses hôtes de sucreries, de poudelins et de rafraîchissements.

L'armateur paraissait âgé de cinquante ans; il était petit et replet; son teint basané et ses cheveux noirs le faisaient ressembler à un Africain; sous ses sourcils, épais et retroussés en croix, roulaient deux petits yeux jaunâtres d'une mobilité surprenante, qui semblaient attester une ambition inquiète. Chaque fois que le hasard le mettait en contact avec un noble, ses grosses lèvres se plissaient involontairement. Pourquoi? C'est qu'il eût donné la moitié de ses richesses acquises à force d'intelligence, de travail et de bonheur, pour obtenir une dignité quelconque. Il était humilié au fond du cœur d'être plébéien, malgré son immense fortune, et il se vengeait de sa souffrance secrète en affectant de mépriser les patriciens. Le fil de l'envie gâtait toutes ses joies. Il rêvait sans cesse une de ses révolutions populaires, assez fréquentes à cette époque dans l'Italie morcelée, dévastée, déchiquetée comme le manteau d'un mendiant. Aussi cette fête qu'il donnait avait-elle un but mystérieux. Le jour de naissance de sa fille n'était qu'un prétexte. Le bruit de sa ruine avait couru dans la ville quand on avait appris que Manuel Comène avait retenu en gage les vaisseaux chargés des marchands vénitiens.

Cet acte de violence pouvait ébranler sérieusement, en effet, la fortune colossale de l'arma-

teur, mais il ne put trahir par un seul mot, un seul geste, un seul regard, les inquiétudes qui lui rongeaient le cœur. Il ne voulait pas faire rire les nobles à ses dépens; il espérait, au contraire, par le faste de cette fête insulter à la pauvreté d'un grand nombre de ces orgueilleux patriciens. Il se croyait d'autant plus en droit de les maudire, qu'il attribuait son désastre à l'imprudence des deux ambassadeurs de la République, Valeriano Cyani et Orio Malipiero. Or, ce Cyani n'avait-il pas eu l'insolence d'aimer sa fille, sa Giovanna, son trésor! Il rougissait en songeant qu'il avait encouragé cet amour et qu'il s'était au fond du cœur réjoui en rêvant une alliance inespérée avec une famille illustre.

Bartolomeo ne put s'empêcher de pâlir en reconnaissant le Dalmaite, qui, le premier, lui avait annoncé, dans une entrevue secrète, toute l'étendue de son désastre; cependant il essaya de lui sourire en serrant sa main d'une étreinte convulsive.

Azan l'entraîna dans l'embrasure d'une fenêtre et lui dit à voix basse: — Maître, vous cachez admirablement le désespoir qui vous mange le cœur.

— Tais-toi, Joannice, tais-toi! murmura l'orgueilleux marchand d'un air inquiet.

— Bachi! reprit avec ironie le Dalmaite, vous êtes encore un heureux père et votre fille est enviée par toutes ses compagnes. Jouissez des flatteries de vos hôtes. Laissez-les admirer ces tentures, ces vases, ces statues, ces lampes d'ar-

gent, ces coffres d'ébène et de sandal. Il est vrai que demain peut-être tous ces meubles précieux seront vendus à l'encan par vos créanciers, que vous serez jeté à la porte de votre palais par ces flatteurs, et que votre belle Giovanna sera obligée de vendre des fleurs sous vos balcons.

— Tais-toi, misérable! dit d'une voix sourde Bartolomeo. Es-tu venu ici pour m'insulter et rire de ma douleur? Non, ma fille ne sera pas une mandiante, moi vivant, dussé-je mettre le feu au palais ducal. Ne touche pas à Giovanna, oiseau du malheur! Je puis supporter tes sarcasmes en souriant sous tous ces yeux qui m'espionnent, mais n'outrage que moi, ton maître.

Et il lui serra la main dans la sienne à la broyer, tandis que son visage restait impassible. Joannice n'était pas facile à émouvoir, il continua: — Vous êtes imprudent, Bartolomeo; baissez encore la voix et ne parlez pas de brûler le palais ducal. Vous auriez bien envie, n'est-ce pas de me faire mourir sous le bâton, car vous craignez que je ne dévoile votre ruine devant tous ces faux amis qui vous entourent. D'un mot, je puis vous perdre. Mais la chaleur est étouffante: versez-moi à boire, mon maître!

Le fier marchand devint pâle comme la mort, mais il alla chercher une coupe et un flacon de vin de Chypre et servit son ancien serviteur. Puis il balbutia ces mots: — Azan, on nous regarde et on s'étonne. Je t'ai obéi. Obéis-moi; va-t'en, car la lâcheté

Le général prévenu par dépêche télégraphique qu'il eût à se rendre à Paris pour aller ensuite se mettre à la tête du 5^e corps de l'armée du Rhin, s'empressa de s'embarquer sur le premier bateau partant d'Oran et de voyager jour et nuit.

Il arriva sans s'arrêter jusqu'à Paris, où il descendit à l'hôtel du Louvre, le dimanche 28 août, à six heures du matin. Il se présenta immédiatement chez le ministre de la guerre, resta en conférence avec le comte de Palikao une partie de la journée, et partit le lendemain matin pour Charleville, dès que ses chevaux et ses ordonnances furent à Paris.

Le mardi 30, il rejoignit l'armée; malheureusement il ne put prendre son commandement qu'après la surprise et le combat fatal du 5^e corps.

Je passe sous silence la journée du 31, pour arriver à l'affreux drame de Sedan. Je ne puis comparer cette petite place qu'à un entonnoir. Au moment où l'armée, commandée par le général de Wimpffen ayant remplacé le maréchal de Mac-Mahon, blessé, y arriva, elle était complètement dépourvue d'artillerie, de munitions et de vivres.

Bientôt les hauteurs qui la dominent de toutes parts, ou, si vous aimez mieux, les bords de l'entonnoir, pour employer un mot poli, se garnirent de la plus formidable artillerie prussienne.

Impossible de la combattre. Le général hésita un instant, ne voulant pas attacher son nom à un acte qu'il savait bien qu'on ne manquerait pas plus tard de lui reprocher amèrement.

Cependant, il fallait, pour éviter une capitulation, essayer de passer sur le ventre d'une armée de trois cent mille hommes, pourvus de tout, avec quarante à quarante-cinq mille soldats découragés, sans vivres, sans munitions de guerre.

Jadis on pouvait, à la rigueur, par une attaque hardie à la baïonnette, à l'aide d'un coup de désespoir, se frayer à travers les rangs d'un ennemi nombreux un passage sanglant. Aujourd'hui avec les armes nouvelles à tir rapide, de précision et à longue portée, la chose n'est plus possible. Avant d'être sur l'ennemi, on serait écrasé, tué, anéanti. Cette considération fut une de celles qui décidèrent le général à ne pas sacrifier inutilement l'existence précieuse de braves soldats ayant combattu pour l'honneur du drapeau et sans espérance de vaincre.

Après la déroute de Beaumont, on ne devait toucher à Sedan que pour y prendre des vivres, des munitions, y laisser les malades, les blessés et les élopés; telle était l'intention du général. On devait continuer ensuite le mouvement de retraite en s'éloignant de la place et en descendant au sud. En parlant de midi à une heure, on avait encore quatre à cinq heures d'avance sur les Prussiens, qui accouraient pour nous barrer la route, chose qu'ils parvinrent à exécuter le 31, à cinq heures du soir, avec un corps de 80,000 hommes.

Le 1^{er} septembre, les Prussiens, ayant terminé ce mouvement, nous attaquèrent sur notre droite afin de nous pousser sur des troupes fraîches qui attendaient notre descente du plateau pour déployer toutes leurs masses.

Un instant, le général de Wimpffen se fit illusion et crut à la victoire, ne sachant pas encore qu'il avait devant lui plus de 250,000 ennemis. Le soir, il voulut s'ouvrir un passage pour se réfugier avec ses troupes sur le territoire belge ou marcher sur Carignan. Il y fut parvenu sans nul doute, attendu que l'ennemi, à moitié désorganisé par la lutte, était resté en position sur le champ de bataille; mais l'empereur qui exerçait toujours de fait le commandement en chef, l'en empêcha et paralysa ses derniers efforts en appelant à lui les Prussiens par le drapeau parlementaire et par une lettre adressée au roi.

Le général de Wimpffen, après une altercation des plus vives à ce sujet avec l'empereur et avec son entourage, revint chez lui et donna sa démission.

L'empereur ne voulut pas l'accepter et lui écrivit la lettre ci-dessous :

« Général,

« Vous ne pouvez pas donner votre démission lorsqu'il s'agit encore de sauver l'armée par une honorable capitulation. Je n'accepte pas votre démission. Vous avez fait votre devoir toute la journée, faites-le encore. C'est un service que vous rendez au pays. Le roi de Prusse a accepté l'armistice, et j'attends ses propositions. Croyez à mon amitié.

» Signé : NAPOLEON. »

Le général, persuadé alors qu'il n'y avait plus aucun autre moyen de sauver l'armée; qu'en se retirant seul comme il pouvait encore le faire, il évitait la captivité pour lui, mais abandonnait de braves soldats qui avaient couru à la mort en obéissant pendant toute la journée; voyant que s'il agissait ainsi il remplissait mal le mandat de général en chef que le hasard des combats avait mis entre ses mains, se décida à rester à la tête de l'armée, à partager le sort de tous et à apposer son nom au bas de cette capitulation, acte terrible qui clôt par un désastre inévitable, par une catastrophe imprévue, une des plus belles carrières militaires.

Général en chef sans l'être; combattu dans ses idées, dans ses ordres, par un souverain auquel on n'osait encore désobéir; mal secondé par des généraux découragés, dont je tairai les noms par pudeur pour eux; par des généraux surtout qui, pesant sur l'empereur, le déterminaient à s'opposer à ce que les troupes autour de lui sui-

vissent le général en chef, le brave de Wimpffen, malgré les espérances de sauver l'armée, que lui donnaient les succès obtenus par le corps de l'intrépide général Le Brun (le 12^e); impuissant enfin avec ce dernier général et les officiers d'état-major à rallier les troupes, qui avaient eu bien vite connaissance de la démarche faite par l'empereur auprès de l'ennemi, et qui voyaient le drapeau parlementaire, le général, dis-je, crut devoir, après avoir protesté hautement, se sacrifier lui-même au salut de l'armée.

Et certes ce fut le plus grand de tous les sacrifices que pouvait faire M. de Wimpffen. Il ne se dissimula pas que lui, dont le nom se rattachait à toutes les phases glorieuses de notre histoire militaire depuis quarante ans, lui qui était revenu vainqueur de la plus aventureuse, de la plus difficile des expéditions, il perdait en un jour, en un instant, tout le prestige attaché à sa personne, pour avoir eu la mauvaise fortune de commander vingt-quatre heures une armée battue, démoralisée, et parce que ses actes étaient contrebalancés par une volonté maladroite encore supérieure à la sienne.

Pour extrait : A. Layton.

LETTRE DU MARÉCHAL MAC-MAHON.

Le ministre de la guerre a reçu du maréchal Mac-Mahon la lettre suivante :

Pourru-aux-Bois, le 8 septembre 1870.

Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai obtenu des autorités militaires prussiennes l'autorisation de me faire transporter dans un petit village appelé Pourru-aux-Bois, situé à quelques heures de Sedan, dans la direction de la Belgique.

Étant prisonnier de guerre, je ne puis d'après les termes de la capitulation, reprendre du service durant cette campagne; mais, comme après la catastrophe arrivée à l'armée dont j'ai eu le commandement, je veux, ainsi que l'ont fait la plus grande partie des officiers de l'armée, partager le sort de mes soldats, je demanderai, dès que l'état de ma blessure me permettra d'être transporté, ce qui aura lieu, d'après les médecins, dans cinq ou six semaines, je demanderai, dis-je, aux autorités prussiennes, d'être interné dans une place quelconque de l'Allemagne.

Veuillez agréer, M. le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le maréchal de France

DE MAC-MAHON.

M^{me} la maréchale Mac-Mahon, accompagnée d'une sœur de charité et d'un membre de la famille de son mari, est partie pour Sedan, où elle est actuellement.

M^{me} de Mac-Mahon, mère de l'héroïque maréchal, a reçu des nouvelles de son fils.

V. Hugo au peuple allemand

M. Victor Hugo vient d'écrire, sous forme d'appel au peuple allemand, une lettre chaleureuse tendant à prouver que la guerre actuelle n'a plus sa raison d'être, et que la dignité de l'Allemagne elle-même serait d'en arrêter le cours.

Voici les principaux passages de ce document :

AUX ALLEMANDS.

Allemands, celui qui vous parle est un ami. Il y a trois ans, à l'époque de l'exposition de 1867, du fond de l'exil, je vous souhaitais la bienvenue dans votre ville.

Quelle ville ? Paris.

Car Paris ne nous appartient pas à nous seuls. Paris est autant à vous qu'à nous. Berlin, Vienne, Dresde, Munich, Stuttgart, sont vos capitales; Paris est votre centre. C'est à Paris que l'on sent les battements du cœur de l'Europe. Paris est la ville des villes. Paris est la ville des hommes. Il y a eu Athènes, il y a eu Rome, il y a Paris.

... Cela est si vrai que nous disons ceci : Si par malheur votre erreur fatale nous poussait aux suprêmes violences, si vous veniez nous attaquer dans cette ville auguste, confiée en quelque sorte par l'Europe à la France, si vous donniez l'assaut à Paris, nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité. Nous lutterons de toutes nos forces contre vous, mais nous vous le déclarons, nous continuerons d'être vos frères; et vos blessés, savez-vous où nous les mettrons ? dans le palais de la nation. Nous assignons d'avance aux blessés prussiens les Tuileries. Là sera l'ambulance de vos braves soldats prisonniers. C'est là que nos femmes iront les soigner et les secourir. Vos blessés seront nos hôtes, nous les traiterons royalement, et Paris les recevra dans son Louvre.

C'est avec cette fraternité dans le cœur que nous accepterons votre guerre.

Mais cette guerre, Allemands, quel sens a-t-elle ? Elle est finie, puisque l'empire est fini. Vous avez tué votre ennemi qui était le nôtre. Que voulez-vous de plus ?

... Jules Favre vous l'a dit éloquentement; et tous nous vous le répétons, attendez-vous à une résistance indignée.

Vous prendrez la forteresse vous trouverez l'enceinte, vous trouverez la barricade, et peut-être alors, qui sait ce que peut conseiller le patriotisme en détresse? vous trouverez l'égoût miné faisant sauter des rues entières. Vous aurez à accepter cette condamnation terrible : Prendre Paris pierre par pierre, y égorger l'Europe sur place, tuer la France en détail, dans chaque rue, dans chaque maison; et cette grande lumière, il faudra l'éteindre à jamais. Arrêtez-vous.

Allemands, Paris est redouble. Soyez pensifs devant Paris. Toutes les transformations lui sont possibles. Ses mollesses vous donnent la mesure de ses énergies; on semblait dormir on se réveille; on tire l'idée du fourreau comme l'épée, et cette ville qui était hier Sybaris, peut être demain Saragosse.

... Ah ! certes, personne ne peut songer à vous effrayer, Allemands, glorieuse armée, courageux peuple ! mais on peut vous renseigner. Ce n'est pas à coup sûr, l'opprobre que vous trouveriez; et moi, Européen, c'est-à-dire ami de Paris, moi, Parisien, c'est-à-dire ami des peuples, je vous avertis du péril où vous êtes, mes frères d'Allemagne, parce que je sais bien que si quelque chose peut vous faire reculer, ce n'est pas la peur, c'est la honte.

Ah ! nobles soldats, quel retour dans vos foyers ! Vous seriez des vainqueurs la tête basse, et qu'est-ce que vos femmes vous diraient ?

La mort de Paris, quel deuil !

L'assassinat de Paris, quel crime !

Le monde aurait le deuil, vous auriez le crime.

N'acceptez pas cette responsabilité formidable. Arrêtez-vous.

... Maintenant, j'ai dit. Allemands, si vous persistez, soit; vous êtes avertis, faites, allez, attaquez la muraille de Paris. Sous vos bombes et vos mitrailles, elle se défendra. Quant à moi, vieillard, j'y serai sans armes. Il me convient d'être avec les peuples qui meurent, je vous plains d'être avec les rois qui tuent.

VICTOR HUGO.

Paris, 9 septembre 1870.

UN CONTRE CINQ.

Le *Kriegszeitung* insère avec une certaine fatuité que la Prusse connaît mieux que la France la position de nos corps d'armée, et pour le prouver, il évalue les forces de Mac-Mahon avant la défaite de son corps.

Il dit : « 1^{er} Les quatre divisions du corps de Mac-Mahon, qui comptait encore 46,000 hommes à Worth, se sont fondues jusqu'à 18,000 arrivées à Châlons, où les escadrons de cavalerie avaient été promis comme régiments; mais seulement, la promesse n'a pas été tenue, et il y avait environ 300 chevaux en ligne.

« Les dépôts des trois régiments de zouaves et des trois régiments de tirailleurs du 1^{er} corps se trouvaient en Afrique et n'ont pu rejoindre à temps l'armée, en sorte que ces six régiments ne pouvaient être comptés absolument qu'à 1,000 hommes chacun.

« Il en résulte qu'avec le corps de de Failly (dont la 3^e division était restée avec Bazaine, et qui se composait de 16,000 hommes et 1,600 chevaux), le corps de Félix Douai, qui n'a pas donné, les hommes venant d'Italie et de la frontière d'Espagne, l'infanterie de marine et les grenadiers de la garde, l'armée de Mac-Mahon se composait de 95,150 hommes d'infanterie et de 8,100 cavaliers.

« Voilà ce qui osait se présenter devant notre armée, composée de 500,000 hommes. »

Après cet aveu de nos ennemis, devons-nous être surpris de nos échecs ? Mais, ayez courage : homme pour homme, ils savent bien que nous devons les battre, et s'ils espèrent nous écraser, ce n'est que par la masse.

LA DÉFENSE

On lit dans le *Siècle* :

Il est évident, pour tout esprit pratique, que la seule force qui reste aujourd'hui à la France, brusquement dépossédée d'une grande armée régulière et n'ayant plus le temps d'en reformer une autre, c'est la guérrilla.

Il faut que des NUÉES de petits corps francs, lestes, bien armés s'organisent rapidement de tous les points du territoire et courent sus à l'ennemi, non en rase campagne, mais dans les bois, dans les forêts, au détour des chemins, dans les villages abandonnés, etc.

Il faut qu'un brigandage officiel qui laisse la France désarmée, succède à une sorte de brigandage national, dont l'objectif unique sera la destruction de l'ennemi par tous les moyens possibles.

Mettez aujourd'hui une armée en ligne en face des hordes qui ont envahi la France vous exposerait à de nouvelles défaites.

L'ennemi a pour lui l'avantage du nombre et de l'artillerie, joint à l'enlèvement du triomphe; ayons contre lui l'embûche.

Ne courons pas à la boucherie. N'envoyons pas nos braves soldats se faire mitrailler inutilement pour faire face à un adversaire écrasant. Agir ainsi serait folie.

L'embûche impitoyable, la chasse à

l'homme, acharnée, sans trêve : là est l'espoir.

A la tuerie en grand opposons la tuerie en détail : là est le salut.

Citadins, chasseurs, paysans, voire braconniers, prenez la volée ! Embusquez-vous, tendez vos pièges ! Que le chassepot, l'incendie, le pétrole, les torpilles, que tout soit bon pour atteindre l'ennemi sans être atteint !

Audace, valeur et prudence ! La chasse est ouverte. Le gibier c'est le Prussien.

Pétroliers, incendiez la forêt où il se cache la nuit. Torpilleurs, enterrez vos engins sur la route où il doit passer, et qu'un fil invisible qu'il touchera du pied fasse sauter la voie et anéantisse des bataillons entiers. Bûcherons, dans les forêts, sapez aux pieds les chênes gigantesques, munis au préalable d'une corde à la cime, et qu'il suffise d'un trait de main pour provoquer la chute de ces géants au passage de l'ennemi.

Organisons la guerre africaine. Que le Turco, ce lion du désert, que le spahi, que le fantassin de marine, tous si propres à cette guerre de surprises, renforcent nos corps francs.

En avant, citoyens ! Tirez, repliez-vous ! fuyez, revenez ! tirez encore ! tirez en rampant ! harcelez ces hordes de barbares qui viennent étreindre la mère patrie, et à l'invasion succèdera bientôt la délivrance, le triomphe peut-être.

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du Jour

On lit dans le *Journal officiel* :

« M. Thiers, dans les circonstances présentes, n'a pas voulu refuser ses services au gouvernement; il part, ce soir, en mission pour Londres, et doit se rendre ensuite à Saint-Petersbourg et à Vienne. »

— On lit dans l'*Electeur libre* :

Le général Trochu a passé, hier, l'armée de Paris en revue. Comme le nombre des troupes sous les armes, gardes nationaux, mobiles et soldats, s'élève de 180,000 à 200,000 hommes il n'y a pas eu de défilé; la revue a eu lieu dans Paris tout entier.

En vertu d'un arrêté du général Trochu, seront incendiés, à l'approche de l'ennemi, les forêts, bois et portions de bois qui peuvent compromettre la défense.

En même temps, le fond des fossés de la fortification sera garni de fagots et de branchages qui recevront des matières liquides incendiaires et seront livrés aux flammes quand il y aura lieu.

La proclamation annonçant cet acte à la fois dévastateur et préservatif, se termine ainsi :

« Habitants de Paris, « Votre patience, votre résolution opposeront à l'ennemi des obstacles dont il ne soupçonne pas la puissance. Donnez-lui la formidable surprise d'une immense capitale qu'il croit épuisée par les jouissances de la paix, et qui, devant les malheurs de la patrie se redresse toute entière pour le combat.

Paris, à la défense duquel la province est accourue en nombre et en armes, Paris, nous l'espérons bien, chassera le prussien hors de ses murs.

Aidez-le.

Organisons partout des groupes, des compagnies, des bataillons de soldats, avec ou sans uniforme. Ayons des fusils tant que nous pourrions en avoir, puis à défaut de fusils, des piques, des faux, des fourches. Et en route pour la capitale ! ...

— La division de cavalerie du général Nansouty n'a pas voulu déposer les armes. Elle s'est repliée en bon ordre sur Paris où elle vient d'arriver.

— Le camp de St-Maur est levé.

Les gardes mobiles ont été disséminés dans les divers forts de l'enceinte.

— Les gardes mobiles de la Marne, au nombre d'environ 10,000, sont arrivés à Paris. Leur costume se compose d'un pantalon rouge de la blouse grise avec pattes rouges sur l'épaule et du képi rouge de la ligne.

— L'*Electeur libre* annonce que M. le préfet de police a fait saisir hier 30,000 fusils à aiguille de cavalerie et d'infanterie.

— On lit dans le *Journal officiel* :

M. Vandal, directeur des postes, avait offert au gouvernement sa démission dès le 4 septembre. Il a consenti, sur la demande du gouvernement, à rester en fonctions quelques jours, dans l'intérêt de la défense nationale. Sa démission est acceptée. M. Rampont-Lechin, ancien député de l'Yonne, est nommé directeur général des postes.

Mac-Mahon est toujours à Sedan, soigné par trois chirurgiens français.

Le 4 septembre, la fièvre avait complètement cessé.

L'Organe de Namur a reçu la communication suivante :

Le maréchal de Mac-Mahon a été blessé le 1^{er} septembre vers six heures du matin, tout au commencement de la dernière bataille, sur laquelle il n'eut plus aucune direction.

C'est par ordre du ministre de la guerre comte de Palikao et du comité de défense qu'il a exécuté la marche qui est devenue si fatale aux armes de la France.

Voilà ce qui arrive infailliblement quand on a la prétention de faire mouvoir des armées à de grandes distances, du fond d'un cabinet.

Dans ces conditions, on peut faire un plan général, mais on ne saurait descendre aux détails de l'exécution, et c'est là ce qu'a oublié le général Cousin de Montauban.

L'intention du maréchal de Mac-Mahon était de se retirer sur Paris, après avoir réorganisé l'armée qui a si malheureusement péri à Sedan. On ne lui a point permis d'exécuter son sage projet.

Dès que l'état de sa santé le permettra, M. le maréchal Mac-Mahon ne manquera pas de publier des pièces authentiques qui prouvent qu'il ne peut être rendu responsable de l'immense catastrophe de Sedan.

Retraite des deux mille

A Luzarches, près Paris, sont arrivés 2,000 hommes de tous corps, de tous grades, échappés par hasard à la débâcle de Mac-Mahon.

Poursuivis par l'armée ennemie à cinq lieues de distance, ils ont pu cependant arriver à bon port aux extrémités des départements non encore envahis.

Malgré les difficultés sans nombre, à travers des chemins atroces, supportant la pluie et marchant nuit et jour, ces braves soldats ont ramené avec eux 96 pièces de canon.

Pendant la route, ils ont dû en abandonner près du double, soit en les noyant, soit en les enterrant, par suite des pertes qu'ils éprouvaient dans les chevaux qui les entraînaient.

C'est là un de ces faits héroïques isolés comme sans doute nous en aurons beaucoup à signaler à l'admiration publique.

Chronique locale

AVIS A NOS LECTEURS

Le *Journal officiel* promulgue un décret dont voici la teneur :

Art. 1^{er}. La correspondance télégraphique privée est suspendue dans le département de la Seine.

Continueront toutefois à être acceptées : Les dépêches relatives aux fournitures militaires et à l'équipement de l'armée. Les dépêches de Presse.

Art. 2. Le service de la télégraphie privée est maintenu dans l'intérieur de Paris.

Art. 3. Le directeur général des lignes télégraphiques est chargé de l'exécution du présent décret.

Ce décret réserve, comme on le voit, nos communications rapides et assidues avec la capitale. Nous continuerons donc à publier les dépêches et correspondances qui nous permettent de renseigner nos abonnés de la ville ou du dehors 24 ou même 36 heures avant les journaux de Paris sur les événements militaires ou politiques.

Au cas d'une suspension de nos relations avec Paris, nous avons pris des mesures pour y suppléer immédiatement.

Nos lecteurs comprendront qu'en présence des sacrifices que les circonstances nous imposent, et que nous n'hésitions pas à faire pour les tenir au courant des événements, nous ne pouvons diminuer notre prix d'abonnement malgré l'abolition du timbre.

A. LAYTON.

Par décret du Gouvernement de défense nationale, M. Fabien de Flaujac a été nommé Préfet du Lot en remplacement de M. Esménard du Mazet, relevé de ses fonctions provisoires.

La nomination de M. de Flaujac à la préfecture du Lot a été accueillie avec une véritable joie par la population cadurcienne. Elle n'a pas trouvé de moins vives sympathies dans la campagne et les autres villes du département.

Aussitôt la nouvelle connue, à Cahors, le peuple s'est transporté en masse au domicile du nouveau Préfet, et il n'a pas fallu moins que ses acclamations répétées, pour triompher des appréhensions que M. de Flaujac oppo-

sait d'abord à l'acceptation d'un si lourd mandat.

M. de Flaujac s'est immédiatement rendu à la Préfecture, au milieu des plus chaleureux vivats, accompagné d'une immense foule enthousiaste et à laquelle se mêlaient toutes les classes de la Société.

Le jour-même, le premier magistrat du département a adressé à ses concitoyens la proclamation suivante :

Mes Chers Concitoyens,

M. le Ministre de l'Intérieur m'appelle à la Préfecture du Lot. Pénétré du sentiment du devoir, je me rends à ce poste comme le soldat se rend au sien. J'ose dire qu'à défaut d'expérience, j'apporterai à la gestion de la chose publique un zèle, un dévouement absolus. Votre confiance m'est nécessaire ; laissez-moi compter sur elle. Ensemble et chacun dans le cercle de son activité, nous ferons tout ce qui est humainement possible pour accomplir notre double tâche : chasser l'étranger du sol de la France ; maintenir parmi nous l'ordre, l'union et la fraternité.

Le Préfet du Lot, F. DE FLAUJAC.

La tâche à remplir est grande et difficile, dans ces moments critiques. M. de Flaujac, dont le désintéressement, le caractère chevaleresque, l'esprit libéral et l'énergie résolue, sont depuis longtemps connus, saura l'accomplir à la satisfaction de ses concitoyens et du Gouvernement de la défense nationale. Dans cette voie, le sympathique concours de la population ne lui fera point défaut. Le nôtre lui est assuré d'avance tout entier.

Par arrêté préfectoral, la chasse sera close, jusqu'à nouvel ordre, dans le département du Lot, le mardi 20 septembre 1870.

M. Coniac, juge de paix du canton de Salviac, est révoqué.

Les professions d'imprimeur et de libraire sont libres.

Il sera ultérieurement statué sur les conséquences du présent décret à l'égard des titulaires actuels de brevet.

Sur la liste d'admission à l'Ecole Navale, nous remarquons avec plaisir le nom de notre jeune compatriote, M. Deloncle (Antoine-Charles-Louis), ancien élève du Collège de Montauban et du Lycée de Toulouse, né à Cahors, le 18 décembre 1854.

Les opérations du conseil de révision ont lieu dans tous les départements avec régularité et un ordre parfait. Partout les jeunes gens sont pleins d'ardeur et demandent à marcher contre l'ennemi.

A Nîmes, à Toulouse et dans beaucoup d'endroits, les dames ont offert un drapeau à la garde mobile.

Garde nationale sédentaire de Cahors.

Les anciens tambours et clairons qui désirent être attachés au service des Compagnies de la Garde nationale Sédentaire de Cahors, sont invités à se faire inscrire, immédiatement, dans les bureaux de la Mairie.

Un malheureux accident est venu ce matin attrister la population cadurcienne. Un mobile de la Compagnie de Gourdon, qui manœuvrait à l'Allée des Soupirs, a été cruellement blessé par un bœuf échappé de l'abattoir.

Transporté à l'hospice, ce jeune homme, dont l'état est grave, est l'objet des soins les plus pressés.

Un soldat du 88^e s'est jeté d'une fenêtre du deuxième étage, de la caserne, dans la cour. Le diable des ivrognes a sauvé ce pauvre garçon ; sa vie n'est pas en danger malgré la hauteur de sa chute.

Le proviseur du Lycée de Cahors a l'honneur d'informer les familles, qu'il est autorisé à leur remettre en échange d'un reçu de leur part, les prix obtenus par leur fils à la fin de l'année scolaire 1869-70. Cette distribution sera faite par le proviseur dans son cabinet, tous les jours, de 8 heures à 10 heures, à partir de vendredi 16 septembre. (Les dimanches exceptés).

Un programme de la distribution des prix sera remis à toutes les personnes intéressées.

On lit dans le Journal officiel :

Plusieurs négociants ont demandé que l'administration des postes soit autorisée provisoirement à opérer le recouvrement des effets moyennant une rémunération.

Pour donner satisfaction à ce désir dans la mesure du possible, l'administration a autorisé les facteurs à se charger de toutes les commissions qui peuvent leur être confiées.

La mission de toucher les effets de commerce pour le compte des particuliers est de celles que les facteurs peuvent accepter au risques et périls des mandants.

M. le directeur des postes nous communique l'avis suivant :

Correspondance avec les départements occupés par l'ennemi.

Les lettres ordinaires d'origine française pour les parties du territoire français occupées par l'ennemi peuvent être expédiées par la voie de la Belgique et de l'Allemagne.

Ces lettres doivent être forcément affranchies jusqu'à la frontière.

La taxe d'affranchissement est la même que pour les lettres circulant à l'intérieur de bureau à bureau, c'est-à-dire 20 centimes par lettre simple.

Quant aux lettres provenant des parties du territoire français occupées par l'ennemi et qui parviennent en France par la voie d'Allemagne et de Belgique, l'affranchissement en est obligatoire jusqu'à la frontière d'entrée en France. Ces lettres sont passibles, à la charge des destinataires, de la taxe des lettres non affranchies circulant en France de bureau à bureau, c'est-à-dire de la taxe de 30 centimes, à moins que le prix du parcours entre la frontière et le lieu de destination n'ait été acquitté par l'expéditeur en timbres-poste français, conformément à notre tarif intérieur, auquel cas ce prix ne serait que de 20 centimes.

Envois de mandats de poste aux prisonniers de guerre français en Allemagne.

Une entente s'est établie entre la Suisse et la France pour faire parvenir à nos soldats prisonniers de guerre en Allemagne, les secours que leurs familles voudraient leur envoyer, au moyen de mandats internationaux délivrés par les bureaux de poste autorisés dans chaque département à l'échange de mandats avec la Suisse.

En conséquence, le public est admis, dès aujourd'hui, à user de cette faculté et à effectuer le dépôt de ses fonds.

Les mandats ne seront pas remis aux déposants, mais ils seront dirigés directement sur le bureau de Bâle pour les Receveurs qui auront reçu les fonds, avec un bulletin écrit sous la dictée des envoyeurs qui devra indi-

quer très exactement le nom et la résidence des destinataires des sommes déposées. Le bureau de Bâle, après avoir encaissé les fonds, délivrera à son tour des mandats internationaux suisses-allemands payables au lieu de résidence des destinataires. Outre le droit déjà perçu en France, un nouveau droit de 50 centimes sera prélevé sur le montant des sommes versées, suivant que ces sommes n'atteindront pas 92 fr. 75 centimes d'une part ou ne dépasseront pas 185 fr. 50 c. d'autre part.

Chemin de fer d'Orléans.

Par suite des réquisitions qu'elle a reçues du gouvernement, la Compagnie ne peut pas assurer le transport de tous les voyageurs qui se présentent.

Jusqu'à nouvel ordre, les voyageurs sans bagages seront seuls admis dans la gare. Les bagages seront acceptés comme marchandises, en grande vitesse ou en petite vitesse, autant que le permettront les exigences du service du gouvernement.

La Compagnie espère pouvoir reprendre son service ordinaire dans la journée du 10 septembre. Selon toute vraisemblance d'ailleurs, le chemin de fer ne peut pas être coupé avant plusieurs jours.

Paris, le 8 septembre 1870.

Le directeur de la Compagnie, E. SOLACROUP.

Théâtre de Cahors.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE du jeudi 15 septembre.

LES PRUSSIENS EN LORRAINE drame en trois actes, par M. Gustave Lemoine scènes de 1792 et 1813

LES TROIS ÉPICIERS vaudeville en trois actes, par MM. Lockroy et Anicet, bourgeois.

A la demande générale VIVE LA RÉPUBLIQUE, Hymne patriotique dédiée à GAMBETTA

par E. Legouer, chantée par l'auteur et toute la troupe.

Prix des places ordinaires. On commencera à 8 heures précises.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 10 au 14 septembre. Naissances. Lacombe (Louise), à St-Georges. Décès. Trioulié (Marcel-Louis), 9 mois, rue Feydel. — Lacombe (Catherine), 70 ans, Englaudières. — Miolet (Delphine), lingère, 22 ans, célibataire, rue Fangas. — Moncoutié (Etienne-François-Emile), 13 mois, rue du Portail-au-Vent. — Cayla (Nancy), 2 mois, rue du Château. Pour la chronique locale : A. Laytou.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Le 22 septembre 1870 : 71^e tirage des obligations foncières 3 et 4 0/0 de 1853 ; 170,000 fr. de lots, savoir : 1 lot de 100,000 fr., 1 lot de 50,000 fr., 1 lot de 20,000 fr.,

28^e tirage des obligations foncières de 500 fr. 4 0/0 de 1863 ; 200,000 fr. de lots, savoir : 1 lot de 100,000 fr., 1 lot de 30,000 fr., 8 lots de 5,000 fr. 30 lots de 1,000 fr.

20^e tirage des obligations communales 3 0/0 ; 150,000 fr. de lots, savoir : 1 lot de 100,000 fr., 4 lots de 10,000 fr., 10 lots de 1,000 fr.

Dernières nouvelles

Le Ministre de l'Intérieur, aux Préfets.

Paris, 13 sept., 10 h. 45 m. soir. Les têtes de colonnes de l'ennemi sont si-

gnalées à Chauny, Compiègne et Provins. Les ponts de Creil et de Corbeil ont été détruits par les compagnies du Nord et de Lyon.

La revue de la garde nationale sédentaire de la Seine et des troupes de la garde mobile des départements appelés à Paris a eu lieu aujourd'hui à midi.

Plus de trois cent mille hommes étaient rangés de la Bastille à l'Arc de l'Etoile. Le général Trochu président du gouvernement de la défense nationale, accompagné seulement du ministre de la guerre, du commandant supérieur des gardes nationales et de quelques officiers a passé sur le front des troupes ; il a été salué sur tout son parcours par les cris de : Vive la France ! Vive la République ! Vive le général Trochu !

Sur un très grand nombre de points le chant de la Marseillaise et du Départ se faisaient entendre. Les gardes nationales et les mobiles fraternisaient ensemble et se renvoyaient leurs exclamations ; tous les visages avaient un air de résolution calme qui promet à Paris de vigoureux défenseurs. Tout s'est passé dans le plus grand ordre.

A trois heures les troupes regagnaient leurs quartiers.

L'impression générale ne laisse rien à désirer. Cette grande revue n'était pas une fête, mais plutôt une véritable opération militaire.

Les nouvelles qui nous arrivent ce matin de Londres et de Vienne indiquent également le mécontentement soulevé dans les cercles officiels prussiens par la capture de l'Empereur, considérée comme une grave complication. Le roi de Prusse comptait contraindre le souverain français à signer une paix désastreuse pour la France et portant la Prusse à l'apogée de la puissance. Aujourd'hui, les événements ont déjoué ses calculs, il en a bien le sentiment, car jamais la République française n'adhérera aux désirs du roi conquérant.

On écrit de Bordeaux :

La situation devient de plus en plus grave. Une dépêche officielle, arrivée hier soir à la dernière heure, fait pressentir l'arrivée presque immédiate des Prussiens sous les murs de Paris.

L'heure des tergiversations est passée. Il faut s'armer sans retard et se jeter sur les derrières des Prussiens. Il faut les harceler sans trêve, sans merci. Il faut que chaque buisson, chaque arbre, chaque fossé cachent un ou plusieurs fusils prêts à jeter la mort dans les rangs des envahisseurs. Il faut enfin une levée en masse immédiate. Là est le salut. Pour extrait : A. Laytou.

Annonces Judiciaires.

Etude de M^e AUGUSTE BERTON, avoué licencié à Cahors, rue Clément-Marot, N^o 4.

VENTE ET ADJUDICATION

A SUITE DE SAISIE-IMMOBILIÈRE, Qui sera faite le DIX-SEPT OCTOBRE mil huit cent soixante-dix, au palais de justice à Cahors, chambre des criées du tribunal civil de Cahors onze heures du matin.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que, par procès-verbal du deux juillet 1870, du sieur Victor Daynard, huissier à Puy-l'Evêque, enregistré, dénoncé par exploit du même huissier, en date du 9 juillet du même mois, enregistré, ledit procès-verbal de saisie et l'exploit de dénoncé, transcrit au bureau des hypothèques de l'arrondissement de Cahors, le dix-huit juillet mil huit cent soixante-dix, volume 60, numéro 7.

Il a été procédé à la saisie réelle des biens immeubles ci-après à la requête du sieur Jean-Baptiste CAMBON, ancien notaire, domicilié de la ville de Puy-l'Evêque, ayant M^e Auguste Berton, pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile en ses étude et personne audit Cahors où il demeure.

Sur la tête et au préjudice du sieur Honoré SOULHAC, cultivateur, domicilié à Girard, commune de Duravel. Désignation des biens à vendre telle qu'elle est faite dans le procès-verbal de saisie.

Article 1^{er}. — Une terre située à Girard, commune de Duravel, formant le numéro 436 du plan cadastral de ladite commune, section D, d'une contenance de 16 ares cinquante centiares environ, d'un revenu net de quatre francs quarante six centimes. Cet immeuble est situé dans l'enclos de l'épouse Souilhac, auquel il confronte ; mais il est la propriété de son mari qui l'a acquis du sieur Denuc, en vertu d'actes authentiques.

Art. 2. — Une châtaigneraie située au lieu dit Lasclade, formant le numéro 61, section C dudit plan cadastral, ayant une contenance de trente-un ares quatre-vingt centiares et un revenu imposable de soixante-quatre centimes.

Art. 3. — Une châtaigneraie située à Loudas, mant le numéro 677, section C dudit plan cadastral contenant vingt-un ares quatre-vingt centiares d'un revenu net de quarante-quatre centimes.

Art. 4. — Un bois de pins au même lieu formant le numéro 678 dudit plan, section C, d'une contenance de onze ares quarante centiares.

Tous les biens-immeubles ci-dessus désignés sont situés aux lieux dits commune de Duravel, canton de Puy-l'Evêque, arrondissement de Cahors, département du Lot, ils sont joints et exploités par le dit Honoré Souilhac, partie saisie, et sa famille.

Ils seront vendus le dix-sept octobre prochain, à l'heure de onze du matin et suivantes, par-devant messieurs les juges composant la chambre des vacations du tribunal de première instance de l'arrondissement de Cahors, chambre des criées, sise au palais de justice à Cahors, aux charges, clauses et conditions insérées en un cahier des charges, déposé au greffe dudit tribunal, le vingt-neuf juillet dernier, où l'on peut en prendre connaissance sans déplacement.

L'adjudication aura lieu en un seul lot, sur la mise à prix de cent francs, ci..... 100 le tout en sus des charges.

Il est en outre déclaré, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription, avant la transcription du jugement d'adjudication à peine de déchéance.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

A Cahors, le douze septembre mil huit cent soixante-dix. Auguste BERTON. Enregistré, à Cahors, le 13 septembre mil huit cent soixante-dix, F^o C^o reçu un franc décime et demi quinze centimes. Signé : GISBERT.

PREFECTURE DU LOT. DEPARTEMENT DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE. Exécution de l'article 45 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte passé devant Monsieur le Maire de la commune de St-Martin-Labouval, le sieur Capelle (Jean-Louis), a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication, numéro 33,

SAVOIR : 0 are 09 centiares de jardin ; 4 are 12 centiares de jardin ; 0 are 55 de maison et cour ; moyennant la somme de sept cent vingt-un francs, ci..... 721 » Cahors, le quatorze septembre mil huit cent soixante-dix.

Pour le Préfet du Lot, empêché : Le Secrétaire général, Signé : L. BOUDOUSQUIÉ.

PREFECTURE DU LOT

CHEMIN DE FER DE LIBOS A CAHORS ETABLISSEMENT D'UNE STATION Entre Fumel et Duravel

ENQUÊTE

AVIS

Le projet présenté par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, pour l'établissement d'une station entre Fumel et Duravel, sur l'embranchement de Libos à Cahors, restera déposé au secrétariat de la mairie de Souillac, pendant huit jours consécutifs, du quinze au vingt-un septembre courant inclusivement.

Le public pourra prendre connaissance de ce projet, pendant la durée du dépôt, les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur, sont invitées à présenter dans le même délai leurs observations par écrit ou à les formuler verbalement à la mairie.

Fait à Cahors, le neuf septembre mil huit cent soixante-dix. Pour le Préfet, empêché : Le secrétaire-général, DE ROMÉUF.

ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE LÉON DELRIEU Sur les Boulevards, en face la Mairie. CAHORS DÉBIT DE Poudre de Chasse FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT. Guêtres, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc. TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS. SERVICE DE CAHORS A ASSIER. Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

POSTE AUX CHEVAUX ANDRAL Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galléri Audoury, tous les sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

TABLEAU DES DISTANCES De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC. Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.